Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260220-DCM2026_015-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 20 février 2026

Date de convocation :
12 février 2026

Date d'affichage :
12 février 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	10
Présents	8
Votants	8

L'an deux mil vingt-six, le vendredi vingt février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Philippe THOMAS, Maire.

Présents : Philippe THOMAS, Marie-Christine HELLO, Richard GLAUDEL, Gweltaz CORBEL, Floriane JUGÉ, Fabrice LE TROQUER, Marie-Josèphe TOQUET, Virginie VERRIER.

Absents : Glenn LIFFLER et Audrey ROUXEL (LE BAUDOUR), non excusés.

Secrétaire de séance : Marie-Josèphe TOQUET

DCM2026/015 : APPROBATION DU DEVIS ARMOIRES POUR LE SERCRETARIAT DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le secrétariat de la mairie avait été vandalisé il y a quelques années et que les armoires avaient été forcées. Elles ne ferment plus depuis.
Il est proposé de procéder à leur remplacement, à savoir une armoire H220 x L100cm avec 5 tablettes et une autre H100 x L120cm avec 2 tablettes.

Deux entreprises ont été consultées :

BRUNEAU :	Armoire H220 x L100cm	775,00 € HT
	Armoire H100 x L120cm	519,00 € HT
		Soit un total de 1 294,00 € HT / 1 552,80 € TTC
QUALIDESK :	Armoire H220 x L102cm	486,49 € HT
	Armoire H100 x L120cm	277,79 € HT
		Soit un total de 764,28 € HT / 917,13 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE la proposition de la société QUALIDESK tel que présentée ci-dessus ;**
- **AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le devis / bon de commande correspondant.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La Secrétaire de séance,
Marie-Josèphe TOQUET

Le Maire,
Philippe THOMAS